

Le conseil des ministres du 19 novembre dernier a nommé Dominique Wallon directeur du théâtre et des spectacles. Catherine Trautmann lui a également confié une mission de préfiguration de la future direction des arts de la scène qui réunira la direction du théâtre et des spectacles et la direction de la musique et de la danse. Il devra remettre ses propositions avant le 31 janvier 1998.

Ce rapprochement, le second après celui des directions du patrimoine et de l'architecture, répond à une volonté politique - redéfinir le service public culturel. Il s'agit de changer les structures *pour* les adapter aux besoins des artistes et des professionnels. En un mot : pour servir les arts de la scène.

En décloisonnant les services administratifs du ministère et en redéfinissant leurs missions, on cherchera aussi à donner plus de cohérence à ses actions : la situation professionnelle des artistes, le développement de l'interdisciplinarité des lieux ou encore les relations avec les collectivités territoriales.

Catherine Trautmann a surtout voulu que les conditions optimales de création et de diffusion des spectacles soient réunies : voilà son véritable souci, voilà son seul objectif.

(Lire aussi nos informations pages 8 et 9)

N°19

Public :

- les musiciens de Paris aux Atp,
- les dessins de Géricault

PAGES 2 - 5

Orientations :

- une grande direction des spectacles vivants,
- l'Unesco à l'horizon 2000,
- l'action culturelle dans les quartiers : évaluation

PAGES 6 - 8

Un homme, un lieu :

- autour de la Villa Médicis,
- ProQuartet a dix ans

PAGES 9 - 11

Panorama :

- l'Institut de la marionnette

PAGES 12 - 14

Enrichir :

- Roubaix, ville patrimoniale,
- un manuscrit enluminé pour la bibliothèque municipale de Poitiers,
- un tableau de Gustave Moreau pour le musée d'Orsay

PAGES 15 - 16

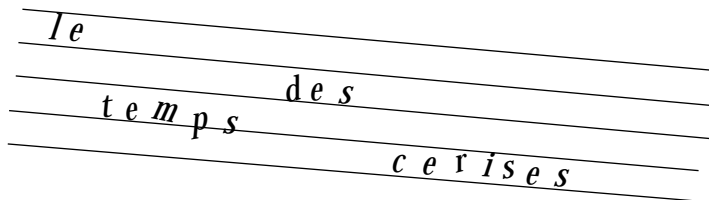
Ecouter, voir

PAGES 17 - 20

On connaît la chanson, version musée

Les musiciens des rues de Paris au musée des Arts et Traditions populaires

Les bals du 14 juillet photographiés par Doisneau, les chanteurs et chanteuses de rues sur leur estrade, Berlioz dirigeant La Fantaisie funèbre et triomphale en marchant à reculons sur les grands boulevards, les saltimbanques, les chanteurs et les montreurs d'ours du Pont-Neuf... Toutes ces voix et tous ces sons - d'hier et d'aujourd'hui - composent une étonnante polyphonie que fait revivre l'exposition Musiciens des rues de Paris, présentée au musée national des Arts et Traditions populaires.



On se souvient d'Albertine et du narrateur d'*A la recherche du temps perdu* écoutant de leur chambre les cris de Paris : "A la romaine, à la romaine ! On ne la vend pas, on la promène", couvert par l'appel "Vitri, vitri-er, carreaux cassés, voilà le vitrier, vitri-er"... et les mélodies des musiciens de la rue.

C'est tout cela : cette rumeur de la ville qui, aujourd'hui comme hier - quoique malheureusement un peu moins qu'hier - vient battre contre les volets les plus hermétiquement clos, que fait revivre l'exposition *Musiciens des rues de Paris*.

Quand le voyage proposé par l'exposition - un voyage ponctué de musiques et de chansons - commence-t-il ? Il débute avec la Fête de la musique et les musiciens du métro (environ 2 500 musiciens furtifs pour 250 habitants)... et puis progressivement nous entraîne vers des temps oubliés : des temps où, sur le Pont-Neuf, grouillaient les marchands ambulants et où, parmi eux, juchés sur des estrades, chanteurs et chanteuses des rues poussaient la chansonnette...

Les organisateurs de l'exposition, pour présenter un panorama aussi vaste que possible des pratiques musicales des rues de Paris, du XVII^e siècle à aujourd'hui, ont rassemblé près de 400 objets, provenant du musée national des Arts et Traditions populaires, de grandes institutions de Paris (Bibliothèque nationale de France, musée Carnavalet, Archives nationales, service historique de la Préfecture de Police, musée de l'Armée, musée de la Musique...) mais aussi de fonds spécialisés et de grandes collections privées.

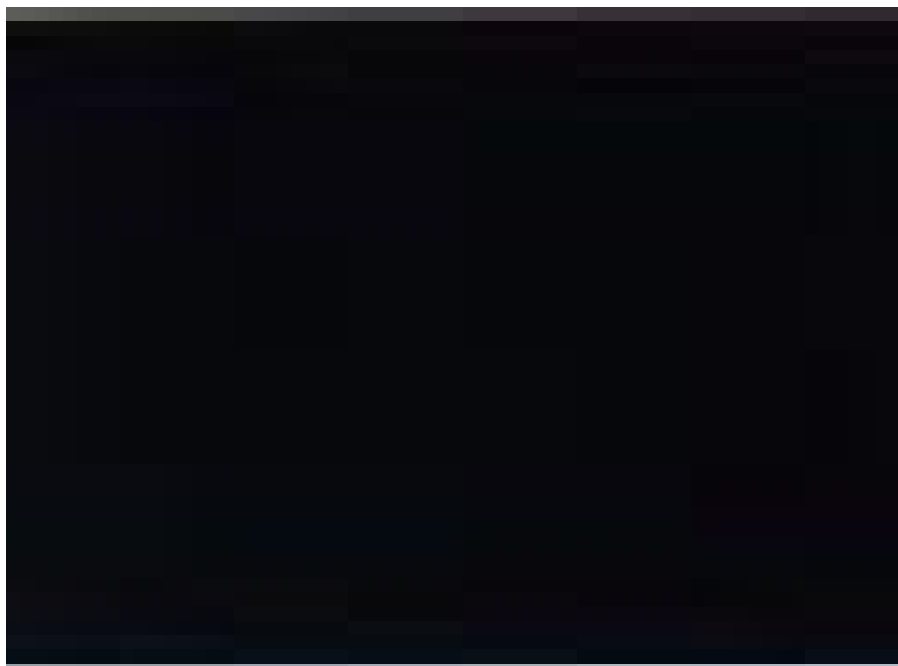
Tous ces objets : peintures, dessins, gravures, photos, chroniques littéraires et documents d'archives... mais

aussi costumes et instruments de musique - parmi lesquels une vielle à roue du XVII^e siècle qui n'est pas sans évoquer celles qu'au Grand Palais, on peut admirer dans les tableaux de Georges de La Tour - nous restituent, sur quatre siècles, la continuité d'une tradition : celle des musiciens et des chanteurs des rues de Paris.

.....
entretien avec Florence Gétéreau,
conservateur responsable du département de
la musique au musée national des Arts et
Traditions populaires et commissaire de
l'exposition
.....

Comment l'idée de cette exposition vous est-elle venue ?

Je suis spécialiste de l'histoire de la musique - et plus particulièrement de la musique savante - et j'ai été conservateur pendant vingt ans au musée instrumental du conservatoire supérieur de musique de Paris, devenu aujourd'hui le musée de la musique. J'avais organisé en 1988, à la Mairie du V^e arrondissement, une exposition intitulée *Instrumentistes et luthiers parisiens...* et c'est de ce temps-là que date mon envie de présenter, en parallèle à cette exposition consacrée à la



La pièce curieuse de Louis Leopold Boilly (1761-1845). Estampe en couleurs, Paris, avant 1800. 39 x 50 cm. Musée des Atp, Paris.

musique savante, une autre exposition consacrée à la musique populaire parisienne. Ce désir est resté inassouvi jusqu'à mon arrivée, il y a trois ans, au musée national des Arts et Traditions populaires. Martine Jaoul a accueilli favorablement l'idée d'un tel projet et Michel Colardelle, peu après, m'a d'autant plus volontiers donné son accord que - conciliant étude historique et enquête ethnologique - il était en parfaite harmonie avec les nouvelles orientations du musée.

Autour de quelles grandes idées l'exposition est-elle organisée ?

Notre principale ambition a été de confronter, sur une durée de quatre siècles, la musique de la rue et la musique du pouvoir, en montrant leurs différences et leur ensemencement mutuel.

En entrant dans les salles de l'exposition pour vous y retrouver, il m'a semblé que l'exposition commençait non par le passé mais par le contemporain ?

Nous avons en effet choisi de faire débiter le parcours par le contemporain, puis de remonter ensuite progressivement dans le temps. L'exposition commence par la Fête de la musique et par les chanteurs du métro... et se termine par les chanteurs et les musiciens du Paris du XVII^e siècle.

L'exposition évoque un certain nombre de lieux, parmi lesquels les grands boulevards mais aussi - jouant, semble-t-il, un rôle central - le Pont-Neuf. Pourquoi le Pont-Neuf ?

Le Pont-Neuf joue en effet un rôle stratégique dans l'exposition. Pourquoi ? Parce qu'il en jouait un au XVII^e siècle. C'était, à cette époque, le cœur de Paris et il était perpétuellement animé autant par les entrées royales que, quotidiennement, par tout un petit peuple de vendeurs, de saltimbanques, de chanteurs et de musiciens : joueurs

d'orgues de Barbarie, violonistes et vielleux, souvent aveugles ou estropiés... Les chanteurs de rues étaient eux aussi des vendeurs ambulants, puisqu'ils vendaient les textes des chansons qu'ils interprétaient. Ils étaient des marchands de chansons...

Pourquoi n'êtes-vous pas remontés plus loin dans le temps ?

Nous avons décidé, de façon très volontaire, de ne pas remonter au Moyen Age mais de commencer au XVII^e siècle, qui marque les débuts de l'époque moderne. C'est à partir de cette époque que l'on commence à disposer d'importantes traces matérielles : instruments de musique, images, estampes, imprimés divers....

Voit-on s'affirmer, au cours de cette remontée dans le temps, des permanences ?

La profession de musicien de rues a toujours été très réglementée. Tout musicien qui veut chanter dans les rues est, aujourd'hui comme hier, tenu de demander une autorisation à chaque fois et pour un lieu précis. Les médailles de métier dont chaque musicien ou chanteur devait, dans le passé, être détenteur rappellent les badges que la RATP demande aujourd'hui de porter aux chanteurs et aux musiciens autorisés à se produire dans le métro.

Le p'tit quinquin

Le statut social des musiciens de rues n'a donc finalement guère changé au cours du temps ?

Le statut social des musiciens de rues, dont le moins que l'on puisse dire est qu'il n'est pas très brillant, a en effet peu varié depuis le XVII^e siècle.

L'exposition permettra-t-elle d'entendre beaucoup de musique ?

Nous n'avons pas choisi d'offrir au public, comme cela se fait ailleurs, des casques fermés... mais de mettre à sa disposition des tuyaux parleurs dispersés dans l'exposition. Ils permettront d'écouter une quinzaine de petits

N i n i p e a u d ' c h i e n

programmes que nous avons réalisés en collaboration avec le groupe de recherche musicale de l'Ina : les chansonniers et les musiciens ambulants sous l'Ancien Régime, le kiosque à musique, les musiciens ambulants au XIX^e siècle, le bal du 14 juillet et l'homme-orchestre au XX^e siècle, etc. Il y aura aussi deux petits théâtres où l'on pourra écouter des montages sonores plus longs : le premier est consacré à la rue ordinaire et aux fastes du pouvoir sous l'Ancien Régime et le second à la chanson de rue au XX^e siècle.

Y aura-t-il aussi des concerts ?

Chaque week-end auront lieu des animations : des chanteurs chanteront et des musiciens joueront... Et puis nous proposons aussi, entre le mois de novembre 1997 et le mois d'avril 1998, tout un ensemble de concerts. Le premier a été donné le 20 novembre 1997 (*Musiques de kiosque et musiques militaires*) en l'église Saint-Louis des Invalides. Les suivants auront lieu dans le grand auditorium du musée, à 16h, les dimanches 7 décembre 1997 (*Chansonniers et musiciens ambulants sous l'Ancien Régime*), 18 janvier (*Chansons politiques et sociales au XIX^e siècle*), 8 février (*La chanson réaliste au XX^e siècle*), 15 mars (*Les musiciens de rue dans le vaudeville et l'opéra comique*) et 26 avril 1998 (*Grand bal de clôture de l'exposition*).

Musiciens des rues de Paris. Du 19 novembre 1997 au 27 avril 1998 au musée national des Arts et Traditions populaires, 6, avenue du Mahatma Gandhi - 75016 Paris, 01 44 17 60 00.

Quelques aspects de l'exposition

□ **bals du 14 juillet** : les bals du 14 juillet sont, à partir de 1880, encouragés par le nouveau régime : ils apparaissent comme une célébration fondamentale de l'institution républicaine où se côtoient toutes les origines sociales. Les bals suscitent une très importante et très diverse iconographie, l'exposition en témoigne.

□ **chanteurs (et chanteuses) de rues** : Lily Lian a été chanteuse de rue jusque dans les années 60, avant d'entamer une carrière au music hall. Elle a prêté au musée son porte-voix, son carnet de chanteuse autorisée à chanter un jour ici et un jour là.

□ **estrade** : les chanteurs de rues cherchaient à se faire remarquer. Ils s'habillaient de façon voyante et se juchaient sur des estrades, qu'au XVII^e siècle on appelait escabelles. Une de ces estrades a été installée au milieu de l'exposition : des chanteurs et chanteuses y chanteront chaque fin de semaine.

□ **Fête de la musique** : l'exposition commence avec la Fête de la musique, créée en 1982 par le ministère de la culture pour affirmer sa politique ouverte à toutes les musiques. Une fête qui, en recueillant une extraordinaire adhésion, est devenue l'une des plus populaires qui soit... et aussi - contre toute attente - une institution planétaire.

□ **hommes-orchestres** : Léo Vermandel est le dernier d'une famille d'hommes-orchestres qui se produit depuis 1877.

□ **kiosques de jardin** : la plupart des grandes entreprises ont, à la fin du XIX^e siècle, créé leur société musicale (c'est une façon de moraliser le loisir ouvrier) et les kiosques sont devenus d'extraordinaires lieux de sociabilité où se côtoient toutes sortes de populations. De 1880 jusqu'à la deuxième Guerre mondiale, on y joue les grands airs du répertoire et les valse à la mode... puis, apparaît la radio.

□ **montreurs d'ours** : ils venaient des Carpates ou des Pyrénées et ont fait danser leurs ours jusqu'au début des années 60. Ils ont aujourd'hui disparu mais leur souvenir est conservé dans les archives sonores du musée des Atp.

□ **orgue de Barbarie** : un incontestable renouveau des joueurs d'orgues de Barbarie peut être constaté depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui comme hier, ils sont très souvent verbalisés. Les musiciens de Paris aident à voir la vie en rose... mais leur vie ne l'est guère.

Rencontre au musée des Atp

à l'occasion de l'exposition, la Société d'ethnologie française invite, les chercheurs de différentes disciplines (ethnologues, historiens, musicologues, sociologues, sémiologues, iconographes, juristes...) à se rencontrer au musée national des Arts et Traditions populaires, les 12 et 13 mars 1998, sur le thème des rapports entre la musique et la rue.

Les propositions écrites de communications (qui pourront porter sur toutes les époques et toutes les aires géographiques) sont à envoyer avant le 20 décembre 1997 à Florence Gètreau, département de la musique et de la parole au musée national des Arts et Traditions populaires, 6, avenue du Mahatma Gandhi 75116 Paris ou à Eliane Daphy, Laboratoire d'anthropologie urbaine/Cnrs, 27, rue Paul Bert - 94204 Ivry-sur-Seine cedex.

Les dessins de Géricault

Du 25 novembre 1997 au 25 janvier 1998, l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris présente au public une de ses collections les plus remarquables : 140 dessins et estampes de Théodore Géricault, légués au 19^e siècle par des collectionneurs et, pour la plupart inédits ou peu connus. Un témoignage exceptionnel de la diversité de l'œuvre du maître, de ses sujets comme de ses techniques.

.....
entretien avec Alfred Pacquement,
directeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts
.....

L'Ensb-a possède plus de 300 000 œuvres qui couvrent un large panorama de l'art, jusqu'à la première moitié du 20^e siècle. Recevez-vous encore aujourd'hui des legs d'anciens élèves, ou de collectionneurs ?

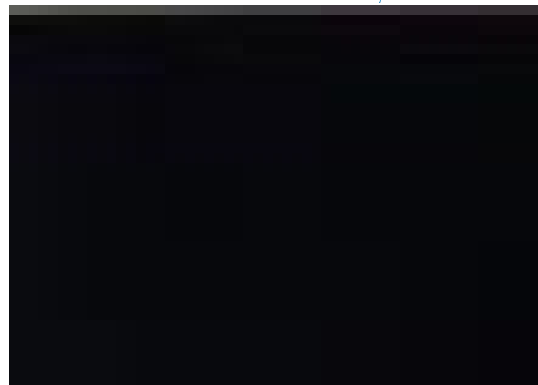
La dernière grande donation remonte à 1987 : un collectionneur hongrois, Mathias Polakovits, a légué à l'Ensb-a un très important ensemble de dessins français des 17^e et 18^e siècles. J'essaye, par ailleurs, de conserver des œuvres des artistes qui enseignent à l'Ecole, afin de témoigner pour les générations suivantes de leur création personnelle. Beaucoup d'entre eux se sont montrés tout à fait généreux. Mais il faudrait provoquer d'autres enrichissements du patrimoine de l'Ecole, et ceci passe, bien sûr, par la mise en valeur de la collection.

L'Ecole nationale supérieure des beaux-arts conserve une soixantaine de dessins et presque la totalité des lithographies de Géricault. Quels aspects de l'œuvre du maître cette exposition permet-elle de découvrir ?

Cet ensemble est exceptionnel : c'est la plus grande collection d'œuvres de Géricault conservée en France, après celle du Louvre. Les œuvres de jeunesse, ainsi que celles réalisées pendant le voyage à Rome, sont particulièrement abondantes. La collection comprend également quelques chef-d'œuvres du travail graphique de Géricault, comme *La traite des nègres* ou *L'artillerie à cheval*, une lithographie aquarellée.

Vous êtes commissaire de l'exposition Points de vue contemporains, qui présente le travail des étudiants et professeurs de l'Ensb-a, à partir et autour de l'œuvre de Géricault. Comment s'est organisé ce programme pédagogique et artistique ?

Tout au long de l'année scolaire, un certain nombre d'ateliers de l'Ensb-a a choisi de travailler autour de l'actualité de Géricault. Certains professeurs, tout particulièrement Pierre Buraglio, Vincent Bioulès, Jean-Michel Alberola, Vladimir Véllickovic ont incité leurs élèves à élaborer des œuvres conçues autour des thématiques que pouvait rencontrer Géricault à son époque, en les réactualisant. Certains se sont même posé la question : quel sujet Géricault aurait-il choisi en 1997, lui qui avait décidé de représenter en son temps le drame du naufrage de la Méduse ? Bien loin de se résumer à de simples exercices de copie, les résultats sont extrêmement variés, prétextes à toutes sortes de variations autour du mode pictural.



L'exposition Points de vue contemporains présente une cinquantaine d'œuvres des artistes-enseignants et élèves de votre école. Quelles leçons peut-on tirer de cette confrontation entre des artistes d'aujourd'hui et un maître du passé ?

On dit beaucoup, à tort, que l'art d'aujourd'hui a rompu avec toute tradition, qu'il ne regarde que vers un présent immédiat, qu'il est dépourvu de règles. Cette exposition apporte une preuve active et vivante que l'art contemporain se nourrit également de l'art du passé. Les sujets qu'aborde Géricault sont extraordinairement actuels : le racisme, l'exclusion, la folie... Artistes-enseignants et étudiants ont été extrêmement réceptifs à ces thématiques et ont su les retraduire selon les enjeux esthétiques et culturels d'aujourd'hui. A sa manière, l'exposition dit bien que l'art contemporain ne connaît pas de crise d'identité, et qu'une telle confrontation avec une grande figure de l'histoire de l'art ne peut que provoquer une dynamique positive.

D'ores et déjà, projetez-vous de renouveler ce type de réflexion autour de l'œuvre d'un grand artiste ?

Il entre dans les missions de l'Ecole de mettre en valeur son riche patrimoine historique, à l'occasion d'expositions temporaires -à défaut de disposer d'un espace de présentation permanent. La mise en perspective de *Points de vue contemporains* était un pari qui s'avère réussi, ne serait-ce que par la multiplicité et la diversité des réponses. En 1998, nous allons consacrer une exposition à Duchenne de Boulogne, médecin et photographe, qui étudia au 19^e siècle le mécanisme de la physiologie humaine en électrisant les muscles de la face. L'Ecole possède l'essentiel de son œuvre.

Ensb-a, 13 quai Malaquais, Paris 6^e. Du 25 novembre 1997 au 25 janvier 1998. Rens : Ensb-a, Laurence Maynier, 01 47 03 50 88.

Une grande direction des spectacles vivants

Le ministère poursuit son chemin sur la voie de la refondation. Avec le rapprochement de deux de ses directions : celle du théâtre et des spectacles et celle de la musique et de la danse. Quelle est la signification de ce rapprochement, après celui des directions du patrimoine et de l'architecture ? A quelles motivations répond-il ?

Le ministère est à un véritable tournant de son histoire. S'il doit assumer son héritage, il doit également être capable d'évoluer - en redéfinissant un projet national qui fixe le cadre de l'action publique. Refonder la politique culturelle, qu'est-ce que ça signifie ? Ca signifie d'abord redéfinir les missions du service public culturel.

Redéfinir les missions de service public

Pour que cette démarche soit efficace, il faut d'abord décloisonner les structures administratives qui apparaissent dépassées. Qui sont sources de confusion. En ce sens, il était nécessaire et important de regrouper les directions du théâtre et des spectacles et de la musique et de la danse. La nouvelle dynamique du spectacle vivant doit être cherchée et pensée en termes de circulations - circulation entre la création et la diffusion, circulation entre les œuvres et le public.

Le rapprochement trouve également sa raison d'être dans un certain nombre de situations convergentes, entre le théâtre, la musique et la danse : dans les secteurs économique, juridique et social. Citons, par exemple, les relations avec les partenaires locaux, la fiscalité, le statut des professionnels, la définition des droits d'auteur et des droits voisins, l'exercice de la tutelle de l'Etat, ou encore le développement des lieux interdisciplinaires.

La nouvelle structure administrative à créer ne doit pas non plus être une simple rationalisation technocratique (juxtaposition de fonctions qui existent déjà et mise en commun de fonctions générales). Le rapprochement doit, au contraire, faire émerger des structures administratives aptes à porter ces situations convergentes. Cette approche doit en particulier permettre aux différentes professions de spectacles de trouver des interlocuteurs de haut niveau pour les aider à résoudre leurs problèmes spécifiques.

Avoir à la fois une vue plus large des problèmes généraux, et une réponse plus adaptée aux problèmes particuliers - tels seront les enjeux de la nouvelle direction.

Une charte de service public pour les arts de la scène

L'élaboration d'une *charte de service public* pour les institutions subventionnées constitue un autre des souhaits du ministère. En plus de son caractère transversal (théâtre, musique, danse), la spécificité de cette charte

sera d'évoquer très précisément les droits et les devoirs des institutions subventionnées. Bien sûr, celle-ci ne sera pas produite de manière unilatérale par l'administration, mais elle sera le fruit de dialogues et d'échanges très nombreux. Son objectif ? définir les principes généraux qui président à l'organisation de ce secteur : l'existence de réseaux nationaux et régionaux, les notions de projet artistique et d'action culturelle, le partenariat de l'Etat et des collectivités territoriales, le respect des engagements contractuels et la transparence des nominations.

Les règles juridiques, économiques et sociales qui régissent les institutions subventionnées seront réaffirmées à cette occasion : la maîtrise des coûts de production, la politique tarifaire qui accompagne l'effort de démocratisation, la limite stricte des cumuls de rémunérations des directeurs y seront, entre autres sujets, évoqués.

Les institutions de spectacles vivants doivent retrouver un état d'esprit d'ouverture et d'accueil - en faveur des compagnies, des troupes et des équipes artistiques de toutes les disciplines. Afin de redevenir des "maisons d'artistes" et d'assurer une véritable "permanence artistique". En même temps, et parce que l'effort de démocratisation est l'un des impératifs de la mission de service public, la charte s'intéressera à l'action des institutions subventionnées en faveur de la démocratisation des pratiques artistiques et culturelles.

Proximité avec le public

La part des collectivités locales dans le développement de la création et de la diffusion des arts du spectacle vivant est de plus en plus importante : cette donnée, le ministère ne pouvait pas ne pas en tenir compte.

orientations

Après avoir redéfini les principes et les objectifs de l'action de l'Etat, les engagements contractuels et les missions des services publics, le ministère doit procéder à une plus grande déconcentration des objectifs et des moyens de l'Etat. La politique du ministère s'exerce sur l'ensemble du territoire : voilà pourquoi l'action territoriale, l'action de proximité de l'administration culturelle, doit prendre corps à l'échelon déconcentré.

Avec un souci majeur : celui de l'offre en matière de spectacles. Ce mouvement de déconcentration doit en effet s'articuler avec un objectif d'équilibrage plus équitable de l'offre artistique sur l'ensemble du territoire. Il faudra procéder région par région à l'examen des politiques d'aménagement du territoire dans le sens d'une plus juste répartition de l'effort entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Portrait de Dominique Wallon

Inspecteur général des finances, Dominique Wallon met ses compétences administratives et financières au service d'une idée. Cette idée, c'est la démocratisation de la culture. Peu après sa sortie de l'Ena, il devient président de la maison de la culture de Grenoble (1977-1981). C'est le début d'un parcours qui le conduira à l'Union nationale des maisons de la culture, dont il assure la présidence de 1979 à 1981, avant de devenir le directeur du développement culturel entre 1982 et 1986.

Un parcours qui a lieu en région, dans une proximité très grande avec "le terrain", à l'écoute des "attentes" culturelles du public, qu'il faut transformer en "désirs". En 1981, Dominique Wallon va mettre ses idées sur la décentralisation et le développement culturel en œuvre. Maisons de la culture, centres



Dominique Wallon.

d'action culturelle, fonds d'intervention culturelle, programmes d'action culturelle... autant d'étapes d'un parcours où s'exprime une façon bien particulière de gérer tous azimuts le développement et la décentralisation culturels.

Fidèle à ses engagements, il démissionne de son poste en 1986. Il rejoint alors la ville de Marseille où le maire le nomme chargé de mission pour les affaires culturelles. De nouveau, une ville ; de nouveau, la *pratique* de la décentralisation. Il y créera le seul théâtre permanent de marionnettes de France, le *Massilia*, favorisera l'ouverture d'ateliers d'artistes et de nombreuses galeries associatives. Il lancera aussi de nombreuses manifestations et opérations parmi lesquelles on peut citer *Marseille objectif danse*.

Retour à Paris, après son expérience marseillaise : il prend la tête du centre national de la cinématographie. Il rénove en profondeur le Cnc, et s'attache à bâtir une stratégie internationale pour le cinéma : suivi des négociations du Gatt, préparation du programme européen Média 2, création d'une direction des affaires européennes et internationales. Il met en œuvre également une politique de décentralisation cinématographique, avec la signature de conventions avec les collectivités territoriales.

L'Unesco à l'horizon 2000

La conférence générale de l'Unesco, organe suprême de l'organisation regroupant 186 Etats membres, a tenu à Paris sa 29^e session (21 octobre-12 novembre).

Elle a adopté le programme de travail pour la période 1998-1999, doté d'un budget de 544 millions de dollars.

Les opérations réalisées dans le cadre de la *Décennie mondiale du développement culturel* (qui s'achève en 1997) et le rapport sur *Notre diversité créatrice*, ont fait ressortir le rôle concret joué par la culture dans les transformations socio-économiques.

La conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement (30 mars-2 avril 1998, Stockholm), devrait permettre de lier politiques culturelles et développement humain. Le programme sur le *Développement culturel : patrimoine et création* sera doté de 41,5 millions de dollars.

En matière de mise en valeur du patrimoine, l'accent est mis sur la prévention : il s'agit notamment d'aider les Etats

membres à adapter leurs législations aux normes internationales concernant la protection du patrimoine culturel et de préparer un instrument sur le patrimoine culturel subaquatique. La lutte contre le trafic illicite de biens culturels reste elle aussi prioritaire.

Le développement des bibliothèques et des archives constitue un important programme. C'est dans ce cadre que le ministère de la culture contribue de manière substantielle (mise à disposition d'un conservateur, achats d'ouvrages, offres de bourse) au projet international de renaissance de la grande bibliothèque d'Alexandrie.

La promotion des cultures vivantes enfin reflète l'importance accordée à la valorisation des cultures traditionnelles et populaires.

Rens : Dai, Bruno Favel, 01 40 15 37 09.

L'action culturelle dans les quartiers et son évaluation

Le 6 novembre 1997, dans le cadre des Rencontres urbaines de La Villette, la délégation au développement et aux formations du ministère de la culture et la délégation interministérielle à la ville (Div) organisaient une journée autour du thème de l'évaluation, à partir de celle de huit projets culturels de quartier, réalisée par l'agence Faut Voir. Une journée qui réunissait les institutions (Div et ministère de la culture co-commanditaires de cette évaluation), évaluateurs, collectivités territoriales, artistes, partenaires de projets (Caisse des dépôts). Questions du jour : qu'est-ce que l'évaluation ? quel est son rôle ? pour qui évaluer ?

"Pour comprendre ce qui se passe, y compris de manière sensible et pour assumer l'après d'une expérience", commençait René Rizzardo, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles en introduction, ajoutant ce principe : "l'évaluation idéale n'existe pas ; chacune a son sens, ses partenaires, son contexte".

Autre axiome : l'évaluation n'est pas une science exacte. Jean Daubigny, délégué interministériel à la ville, la placera même du côté des arts : "car il s'agit de porter un jugement sensible sur une création continue. C'est une création continue, sans fin, mais avec des moments de repère".

Jean-Michel Montfort, directeur de l'agence *Faut Voir* dit avoir organisé l'évaluation des huit projets culturels de quartier autour de ces axes : les territoires des habitants ; le rapport entre les artistes et les gens ; l'articulation entre travail culturel et travail social. Pour lui, on ne s'est pas donné les moyens de récolter les fruits des projets dans les trois domaines - culturel, social, économique - alors même que les habitants devenaient des experts de développement social local. Pourtant, "si on n'utilise pas ce savoir-faire, on passe à côté".

Pour Isabelle Condemine, chargé de mission danse/action culturelle à la Caisse des dépôts et consignations, le besoin d'évaluation vient aussi de la grande complexité des actions et l'objectif ne peut qu'en être une meilleure compréhension et une aide à la définition d'un programme.

Même pour l'artiste, ajoute Nicolas Frize. "Il a commencé dans l'utopie et il veut, à un moment, savoir ce qu'il a fait", avance-t-il. Avant d'ajouter. "J'espère qu'il n'y perdra pas cette utopie".

Mais, quand on parle d'évaluation d'un projet culturel en zone urbaine, d'un projet qui a, entre autres principes celui d'organiser la rencontre entre les habitants et un artiste on se pose toujours la question de l'apport aux habitants. Mais l'apport aux artistes, demande Eric Vazzoler, photographe qui participe à l'un des projets en place à Mulhouse ? "Pour moi, c'est énorme", répond-il en terminant son intervention. Ce ne sera pas la moindre des paroles de cette journée.

Une journée qui a aussi montré une grande concordance de vues de la part des différents intervenants autour des vertus de l'évaluation - qui permet une approche collective des actions et de vérifier des intuitions et la justesse du travail engagé - et de la nécessité d'une évaluation dynamique en cours d'action, partagée par les différentes parties, une évaluation mise en débat, en un mot considérée comme un exercice démocratique. "Il faudrait faire en sorte que l'évaluation devienne un lieu public", conclut Nicolas Frize.

Mais pour qu'elle joue pleinement son rôle, il est aussi indispensable que le projet d'évaluation fasse partie du projet de développement culturel et du contrat passé avec les différents partenaires, insiste Jacques Laemlé, plaidant pour "une généralisation du contrat dans les politiques publiques".

Cette journée, et ce n'était pas son but, n'aura cependant pas répondu à toutes les questions, en tout cas pas de manière définitive. "Est-ce que l'évaluation favorise le passage de l'expérimental au droit commun ?", demandait, par exemple, René Rizzardo en conclusion. La pratique est encore trop neuve pour pouvoir le dire.

Les actes de cette journée seront disponibles à partir de début 1998.

Disponibles dès maintenant à la Ddf, auprès de Jane Wintrebert, (01 40 15 78 58) : le rapport d'évaluation de Faut Voir ; Paroles d'habitants d'Isabelle Tiédéy ; et la présentation d'une évaluation du même type réalisée en Angleterre : Use or ornament ? The social impact of participation in the arts.

Autour de la Villa Médicis

Dans un entretien accordé à La Lettre d'information, le directeur de la Villa Médicis depuis avril 1997, Bruno Racine, nous explique les grandes orientations d'une politique destinée à mieux faire connaître une institution qui, malgré son prestige, reste largement méconnue du grand public.

.....
entretien avec Bruno Racine,
directeur de la Villa Médicis
.....

La Villa Médicis, achetée en 1803 par Napoléon Bonaparte pour y fonder l'Académie de France à Rome, est loin d'être un centre culturel français comme les autres. Quelle est précisément sa spécificité, sa vocation ?

La Villa Médicis est à la fois un lieu de mémoire et un lieu de création : c'est ce qui fait toute sa singularité. On ne fait plus le voyage de Rome pour perfectionner, comme autrefois, l'apprentissage du métier de peintre ou de sculpteur, on y vient pour faire mûrir un projet personnel dans des conditions hors du commun, et en côtoyant des représentants de toutes les disciplines artistiques. De plus, Rome continue d'attirer des artistes et des chercheurs du monde entier. La Villa, en s'ouvrant à cet environnement exceptionnel, peut être ainsi ce foyer d'échanges unique que souhaitait André Malraux.

Quelles nouvelles impulsions souhaitez-vous donner à cette institutions prestigieuse ?

Je résumerai l'objectif en un mot : l'ouverture. La Villa n'a jamais cessé d'évoluer en trois siècles d'existence, et elle l'a toujours fait dans le sens d'une plus grande ouverture. La Villa Médicis offre trop souvent l'image d'une institution fermée sur elle-même. Elle doit reprendre toute sa place parmi les grandes institutions repérées comme foyers d'innovation et de création.

L'exposition Retours d'Italie est visible jusqu'à fin décembre au musée des arts décoratifs à Paris. Est-ce le premier pas d'une ambition plus large pour faire découvrir le travail des pensionnaires ?

Je compte en effet développer le plus possible la diffusion du travail des pensionnaires. C'est dans cet esprit que la Villa ouvrira bientôt un site Internet qui devra refléter le plus possible la dynamique interne à la Villa, qui tient beaucoup à son caractère interdisciplinaire. En cette fin de XX^e siècle, les nouvelles technologies offrent de nouveaux matériaux aux artistes, bien sûr, mais elles leur permettent également de s'affranchir des contraintes du temps et de l'espace. Rome, après s'être trouvée longtemps en marge des grands courants du XX^e siècle, peut ainsi retrouver une place privilégiée.

Le budget de l'Académie est alimenté en grande partie par le ministère de la culture et de la communication, cependant que la part des ressources provenant du mécénat



Bruno Racine

Photo Olivier Habouzit.

Côté jardin, la Villa Médicis retrouve sa façade d'origine

La Villa Médicis est l'une des plus belles résidences bâties à la périphérie de Rome à la Renaissance. Une de ses façades domine la ville, l'autre s'ouvre sur un jardin. Conçue comme un musée en plein air, elle est décorée de marbres antiques de statues et surtout de bas-reliefs provenant d'arcs et de sarcophages.

Une grande campagne de restauration, prise en charge par la direction du patrimoine avec le concours d'un comité scientifique franco-italien, a débuté en 1991.

C'est aujourd'hui que s'achève la restauration de cette célèbre façade sur jardin. Celle-ci, croyait-on jusqu'à une date récente, était à l'origine de teinte ocre. Il n'en était rien. L'étude des textes concernant la construction du bâtiment, l'analyse scientifique des couches d'enduits et des mortiers et les premiers nettoyages ont montré que la façade avait été composée au XVI^e siècle dans une symphonie de blancs.

Grâce à la restauration menée en ce sens par l'architecte en chef des monuments historiques, Didier Repellin, la façade, dégagée de ses échafaudages, présente désormais, dans toute leur subtilité le blanc varié des marbres, le blanc chaud des stucs et des marmorino (mélange de chaux et de poudre de marbre) et celui doré des travertins.

La prochaine étape concerne les façades qui donnent la ville et doit être terminée avant les fêtes du Jubilé, date à laquelle il ne doit rester aucun échafaudage dans Rome. La restauration de la dernière façade débutera après l'an 2000.

un homme, un lieu

a diminué au cours des années. Comment comptez-vous solliciter de nouvelles entreprises ?

L'Académie a en effet besoin de trouver des moyens supplémentaires pour ses manifestations extérieures. Mon but est d'établir des relations stables avec des entreprises ou des fondations dont les objectifs à long terme rejoignent les nôtres, comme nous avons pu le faire avec la Fondation Electra. J'ai bon espoir que certaines perspectives puissent se concrétiser dans les mois qui viennent.

La seconde mission de la Villa Médicis, dite "mission Malraux", vise à transformer la Villa en un véritable lieu de rencontres et d'échanges culturels. Quels sont les événements que vous avez en projet ?

La Villa Médicis ne peut se comporter comme une enclave française en terre étrangère, et c'est dans cet esprit que j'ai souhaité ouvrir plus largement les Jardins de la Villa, notamment pour certaines expositions. Chaque été, une exposition d'art contemporain se déroulera suivant un parcours qui inclura le parc de la Villa. Cette ouverture se reflétera également au niveau des artistes invités, puisqu'en plus des quatre plasticiens présents à la Villa cette année, il y aura une dizaine d'autres invités, français, italiens, et d'autres nationalités. La Villa Médicis peut ainsi contribuer à l'émergence d'une conscience culturelle européenne. C'est d'ailleurs déjà le cas pour les pensionnaires, puisque la nationalité française n'est plus exigée depuis 1971.

Retours d'Italie au musée des arts décoratifs

Pour la première fois de son histoire, et grâce au soutien de la délégation aux arts plastiques, la Villa Médicis présente à Paris le fruit des recherches plastiques menées, cette année, par cinq de ses pensionnaires.

Jusqu'au 28 décembre 1997, le Musée des arts décoratifs accueille les dernières créations de Johan Creten, Caroline Feyt, Julie Ganzin, Stanislas Armand et Didier Trenet, aux côtés des oeuvres en verre soufflé d'Erik Dietman et de Jean-Michel Othoniel. Emblèmes du décroissement actuel des arts plastiques, les oeuvres font appel à une variété de supports et de médiums (photographie, sculpture, installation...) dont la richesse reflète la vocation multidisciplinaire de la Villa Médicis.

Parmi les cinq pensionnaires de la Villa, deux jeunes femmes photographes : Julie Ganzin et Caroline Feyt. Cependant que le travail de Julie Ganzin s'organise autour de la mer et des sites méditerranéens, non pour en refléter le pittoresque mais pour révéler, à travers eux, la poésie d'un paysage intérieur, Caroline Feyt s'emploie à traquer sans relâche la trace, le passage et l'empreinte, transformant un envol d'oiseaux en calligraphie, à l'image des *Mouvements* d'Henri Michaux.

Stanislas Armand privilégie également le médium photographique, mais dans l'objectif de nouer un



Exposition *Retours d'Italie*, Johan Creten. Les ruches, terre cuite émaillée, 1997.

dialogue avec des éléments mobiliers et architecturaux. Ici, ses photographies s'affirment comme complices du "camion-cithère" de Didier Trenet, vaste installation où se manifeste, avant tout, l'accumulation quasi-fétichiste des signes du quotidien. Des dizaines de bouteilles de vin vides -épaves ou reliquats de ces fêtes- scandent un étal dérisoire, brocanté lors de possibles banquets romains.

Johan Creten a choisi, quant à lui, de s'en tenir à un seul médium apparemment "classique" : la céramique. Maîtrisant toutes les techniques qui vont du modelage à l'émaillage, ce jeune artiste sculpte avec une précision de dentelière des coupoles inversées d'églises romaines, ruches-bonbonnières et amphores aux motifs de fruits en application, métaphores d'objets décoratifs auxquels il rendrait leur caractère autonome de sculptures et d'objets d'art.

Retours d'Italie, musée des arts décoratifs, Palais du Louvre-107, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. Jusqu'au 28 décembre 1997. Rens : 01 44 55 57 50.

Un catalogue édité par la Villa Médicis est disponible à la boutique-librairie, 105 rue de Rivoli, Paris 1^{er}.

Egalement disponible, le catalogue d'Erik Dietman, Verres divers, éditions du Regard, 1997, 195 francs.

ProQuartet a dix ans

Le quatuor à cordes ? "L'espace musical migratoire par excellence", selon la formule de Georges Zeisel, fondateur et directeur de l'association ProQuartet. Les manifestations qui célébreront les 13 et 14 décembre le 10^e anniversaire de cet organisme, auront une portée symbolique : elles s'inscrivent dans la perspective d'un projet de centre européen de musique de chambre à Fontainebleau.

Ainsi, le quatuor à cordes pourrait-il "se donner une assise, trouver un lieu, un pôle d'attaction et de rayonnement dans la durée, au coeur de la nouvelle Europe qui se bâtit, articulé autour d'un lieu historique : le quartier Henri IV du château de Fontainebleau" nous a expliqué Georges Zeisel.

.....
 entretien avec Georges Zeisel,
 fondateur et directeur de l'association ProQuartet

Comment est née l'Association ProQuartet ?

Elle a été fondée en juillet 1987, pour organiser une semaine internationale de musique de chambre, festival autour du 40^e anniversaire du Quatuor Amadeus.

Un drame s'est produit : l'altiste de l'ensemble Amadeus disparaît brutalement. Aux musiciens en deuil se joignent alors trois membres du Quatuor Alban Berg.

L'événement prend dès lors une portée symbolique ! C'est la rencontre de deux générations, de deux mondes : la vieille Europe viennoise en exil, la modernité de l'entre-deux-guerres. Les jeunes ensembles français réunis pour l'événement reçoivent ce jour-là, de la part de ces grands maîtres, un message empreint d'intensité et de ferveur.

Cet événement a donc été décisif dans la constitution de ProQuartet ?

Oui. Nous sommes partis de l'idée volontariste et théorique que toute la pensée musicale se trouve moins dans la virtuosité que dans la musique d'ensemble, que la transmission doit se faire par les chambristes, que le quatuor à cordes est le langage de Haydn, de Mozart, de Beethoven, quand ils veulent exprimer le plus intime, et, enfin que les quatre instruments du quatuor permettent aux musiciens de s'écouter mutuellement, et d'apprendre à jouer ensemble.

Nous avons voulu reconstituer une chaîne de maîtres à élèves, en instaurant un système de formation spécifique au quatuor à cordes. C'est à ce moment que la Dmd a créé une ligne budgétaire nouvelle pour le quatuor à cordes.

Quelles sont aujourd'hui les activités de ProQuartet ?

La *formation* est la clé de voûte de notre activité avec des sessions internationales de cours d'interprétation ; la *diffusion* ; la *création et la recherche* : depuis 1988, plusieurs commandes et créations mondiales (Amy, Dusapin, Hersant, Jolas, Levailant, Reverdy) et de multiples créations françaises ont été réalisées ; l'*aide à l'insertion professionnelle*.

Par ailleurs depuis 1990, ProQuartet est missionné par le ministère de la culture (Dmd) pour attribuer des aides financières à de jeunes ensembles souhaitant se consacrer à l'étude et à la pratique de la musique de chambre.

En quoi consiste le projet de centre européen pour l'étude et la pratique du quatuor à cordes ?

L'action de ProQuartet est maintenant reconnue internationalement. Cette situation nous permet d'envisager, en association avec la London String Quartet Foundation et le Festival Orlando (Pays-Bas), un centre européen pour l'étude et la pratique du quatuor à cordes dans un lieu marqué par une longue tradition musicale : le quartier Henri IV du château de Fontainebleau.

Les activités de ce centre seront structurelles (master classes, résidences de musiciens, résidences de composition...) et événementielles (saison de concerts, festival international de musique de chambre, colloques, concours de composition...).

Votre 10^e anniversaire revêt un caractère exceptionnel ...

Ce sera un événement exceptionnel placé sous le triple signe de la mémoire, de la transmission et de la création.

La mémoire d'abord, en souvenir de *La semaine internationale de Musique de chambre* qui fut le point de départ de notre aventure en 1987, et aussi en hommage à Yehudi Menuhin, Président de la London String Quartet Fondation.

La transmission ensuite, puisque de jeunes formations joueront avec de grands aînés.

La création enfin, avec notamment le Quatuor n° 4 de Pascal Dusapin.

Il y aura donc plusieurs concerts les 13 et 14 décembre, ainsi que des tables rondes dans divers lieux du château et de la ville de Fontainebleau.

Rens : Ensemble ProQuartet, 01 44 61 83 50. Théâtre de Fontainebleau, 01 64 22 26 91.

L'Institut de la marionnette

L'Institut international de la marionnette, établissement sous tutelle du ministère de la culture, une structure unique en France et dans le monde, est dédiée au développement et à la promotion des arts de la marionnette. Il dispose aujourd'hui d'un dispositif complexe : l'Ecole nationale supérieure des arts de la marionnette (Esnam), la villa d'Aubilly résidence pour chercheurs et créateurs, un théâtre en plein air, une salle d'art et d'essai, une galerie d'art et un centre de documentation.

.....
 entretien avec Margareta Niculescu, directrice de l'Institut international de la marionnette

Quelles étaient vos objectifs lorsque vous avez pris la direction de l'Institut international de la marionnette ?

J'étais impliquée dans l'histoire de l'Institut international de la marionnette depuis sa création en 1981, et j'en ai pris la direction en 1985. J'étais confrontée en tant que metteur en scène et créatrice du Théâtre de marionnettes de Bucarest aux enjeux de la création théâtrale. Je devais également former mes propres comédiens. J'ai alors compris que le cheminement de l'art de la marionnette vers la théâtralité exige une véritable formation professionnelle aux arts du spectacle. C'est cette conviction qui a inspiré ma proposition de créer la Commission pour la formation professionnelle de l'union internationale de la marionnette (Unima), en 1976.

Concernant l'Institut, je ne sais pas si je me suis donnée des objectifs : j'étais plutôt animée par le désir de bien cerner ce qu'il pourrait apporter à l'art de la marionnette. Je voulais avant tout forger son identité. Je voulais que l'Institut soit un lieu habité, un lieu susceptible de faire émerger des initiatives, des projets, de dynamiser la réflexion. Je voulais que l'Institut soit en résonance avec les nouvelles tendances esthétiques.

Justement comment peut-on définir l'identité de l'Institut international de la marionnette ?

L'identité de l'Institut s'est affirmée au gré des années, la formation étant l'axe le plus amplement engagé, selon un dispositif en quatre parties :

- une école où est dispensée une formation initiale, par cycles de trois ans. La quatrième promotion est actuellement dans nos murs. L'école a comme objectif d'éveiller de nouvelles énergies créatrices en articulant apprentissage et recherche.
- des stages de formation professionnelle, ouverts en priorité aux marionnettistes, mais aussi aux comédiens, scénographes, écrivains. Les stages sont thématiques,

encadrés par des maîtres qui ont une expérience confirmée à partager.

- la formation continue, proposée à des jeunes professionnels en exercice
- des universités d'été dont le programme de découverte et de sensibilisation propose trois ateliers parallèles accueillant 45 enseignants.

Comment est né le projet d'une école de marionnettes ?

A ce jour, il y a 18 écoles d'enseignement supérieur en Europe. Certaines ont été fondées il y a 20 ou 30 ans. En France, l'existence même de l'Institut a donné l'envie d'aller plus loin. En 1983, j'ai réuni quelques personnes pour débattre de cette idée. Ces débats m'ont aidée à élaborer le projet de fondation de l'Ecole supérieure nationale des arts de la marionnette à Charleville- Mézières. Soutenue par nos partenaires territoriaux, subventionnée par le ministère de la culture, l'école a ouvert ses portes en 1987. Trois promotions ont à ce jour pris le chemin du théâtre.

Ne craignez-vous pas une trop forte spécialisation de son enseignement ?

Non. C'est justement le contraire. Si l'Esnam oriente sa programmation vers la pluridisciplinarité, tout langage et toute technologie confondus, ce n'est évidemment pas pour diminuer l'importance de la pratique de la marionnette. Le marionnettiste lui-même est semblable au comédien - un instrument en formation et

il suit le même chemin d'apprentissage : travail corporel, gestuel, de la voix, interprétation. A cela s'ajoutent des ateliers d'arts plastiques, le chant et la pratique des instruments de musique.

L'approche de la marionnette et des arts de la scène est favorisée par la présence de créateurs stimulant la curiosité, la découverte des "métiers", l'importance des connaissances de base, pour éviter le dilettantisme.

Parlez-nous du programme de recherche...

Peut-on travailler sur le développement, sur l'évolution d'un art, sans rallier la pensée, la réflexion, l'analyse, en faire la synthèse, théoriser ? De vraies carences sont à combler. D'où la volonté d'y pallier par un programme structuré ayant comme mission de promouvoir et de favoriser la recherche sur les arts de la marionnette avec un regard appuyé sur ses rapports aux autres arts.

Un ample dispositif est mis en place :

- une ligne éditoriale qui comprend entre autres notre revue annuelle *Puck, la marionnette et les autres arts*. Des artistes, des philosophes, des poètes se rencontrent dans ses pages. Nous éditons aussi des livres, des catalogues, des bibliographies.
- des colloques, et des séminaires, ayant comme sujets la mise en scène, l'enseignement de l'histoire et de la théorie dans les écoles de marionnettes, la transversalité entre les arts...



Esnam 2.

Projet de fin d'études

de Philippe Payraud

et Patrice Maire.

Représentations interdites.

1993.

- les Rencontres internationales thématiques, événements annuels qui constituent un moment fort pour nous. Ils favorisent la découverte, la confrontation, l'échange et nourrissent la réflexion à travers des spectacles montés par des élèves. J'en donnerai deux exemples. En 1992 la Rencontre internationale *Musique en Mouvement*, présidée par Georges Aperghis, a réuni pendant 6 jours, théâtre musical et théâtre de marionnettes, plasticiens et musique. En 1996, la Rencontre internationale des enseignements artistiques a réuni 31 écoles supérieures de 18 pays parmi lesquelles le Folkwang Tanzstudio dirigé par Pina Bausch. Le partenariat de la Dts et du Dai est essentiel pour la réussite de ces activités.

Des outils efficaces sont mis en place pour servir la recherche. Notre centre de documentation est doté d'un fonds important de livres et de périodiques anciens et contemporains consacrés à la marionnette et aux arts du spectacle, et d'une vidéothèque, mémoire de la création contemporaine. Une cellule de production audiovisuelle est chargée de garder trace de nos activités.

L'école supérieure des arts de la marionnette (Esnam)

Née en 1987 et placée sous tutelle du ministère de la culture, l'École supérieure des arts de la marionnette fait partie de l'Institut international de la marionnette et bénéficie de l'ensemble de ses activités. Elle forme, tous les trois ans des élèves français et étrangers.

La durée des études est de 3 ans.

Conditions d'accès : 18 à 26 ans sur concours d'admission.

Diplôme d'état (niveau Bac +2) : diplôme des métiers des arts de la marionnette sur projet individuel, sous le parrainage de créateurs.

Programme fondé sur la pluridisciplinarité et sur les disciplines de base du marionnettiste (corps, voix, chant, mouvement) et du comédien.

Rens : Institut international de la marionnette.

7 place Winston Churchill.

08000 Charleville-Mézières.

Tél : 03 24 33 72 50.

Télécopie : 03 24 33 72 69.

mél : inst.marionnette@

ardennes.com

Site internet : www.ardennes.com

com/asso/iim

Panorama

Le centre de documentation est mis en étroite relation avec l'ouverture d'un nouveau maillon : la villa d'Aubilly, résidence pour chercheurs et créateurs. La résidence propose une ligne de séminaires. Pour 1998 : *Polichinelle/Pulcinella, Chercheurs de terrain, Corps propres, corps étrangers, corps virtuels* et une session du séminaire de Robert Abirached sur *Le théâtre en évolution*.

A ce dispositif s'ajoute la création d'un réseau international des sources de recherche auquel ont adhéré de nombreux pays.

On retrouve dans presque toutes vos démarches le mot "international"...

La vocation de l'Institut est internationale : les élèves, les stagiaires, les maîtres viennent de tous les pays du monde. L'Institut est à l'origine de la Convention internationale des écoles de marionnettes (Ciem) - qui propose la rencontre des élèves, l'échange de professeurs, et la présence des écoles dans la programmation des festivals.

Toute une population nous entoure, souvent curieuse de nos projets. Nous voulons la rendre complice de nos activités. Nous disposons pour cela d'une salle de spectacles et d'un théâtre de plein air. En y programmant notamment des spectacles de marionnettes, nous tâchons d'"inoculer" le virus du théâtre à cette population. Les fins d'ateliers et les spectacles créés de l'école réunissent régulièrement des fidèles à l'Institut. Les Rencontres internationales prévoient la présence du public et ne se limitent pas aux seuls "spécialistes". D'autre part, nous avons mis sur pied un théâtre équipé itinérant qui permet de présenter des spectacles dans des conditions professionnelles. Il est destiné à se produire dans les quartiers non équipés.

Enfin, comme toutes les missions que nous nous sommes fixées s'imbriquent, quoi de plus logique que

l'Esnam se soit engagée récemment dans la création de spectacles ? Avec le soutien de la Région Champagne-Ardenne, *L'ouvrier du théâtre de l'Institut international de la marionnette*, que nous avons fondé cette année, présente actuellement *Ulysse* dans une mise en scène de Jean-Louis Heckel.

Quelque chose à ajouter ?

A la fin de notre entretien, j'aimerais expliquer ce qui sous-tend notre démarche : désenclaver la marionnette, provoquer un regard différent sur sa place dans l'histoire des spectacles et dans la société en général. Il faut la libérer des mentalités archaïques qui pèsent sur elle. Il me semble qu'elle est en train de vivre aujourd'hui un moment particulièrement gratifiant, où qu'elle prend place dans l'imaginaire des metteurs en scène de théâtre, d'opéra et des chorégraphes.

**La villa d'Aubilly
(datant du XVII^e siècle)**

La résidence est ouverte aux chercheurs et aux créateurs. Elle propose une aide à la consultation, une aide à la résidence, une aide au projet. Un fonds d'incitation permet aux jeunes chercheurs d'obtenir l'aide au projet, sans avoir déjà publié leurs travaux.



Les élèves de l'Ecole nationale des arts du cirque.

Le centre national des arts du cirque

Unique école supérieure des arts du cirque en Europe, le centre national des arts du cirque dirigé par Bernard Turin crée une nouvelle génération d'artistes polyvalents qui nourrissent et rendent possibles les ambitions de la création contemporaine.

Si le Cnac met en scène la singularité de ses orientations pédagogiques, les étudiants mettent en récit le renouvellement du spectacle de cirque.

En plus d'un diplôme, grâce au spectacle de sortie, les étudiants marquent le passage de l'apprentissage à l'entrée dans la vie professionnelle. Par un acte artistique qui les confronte à leurs capacités, leurs talents, leurs limites, à leurs propres révélations, à leur devenir d'artiste.

Centre National des Arts du Cirque : C'est pour toi que je fais ça ! Spectacle de sortie de la 9^e promotion, mise en scène Guy Alloucherie, Cie Hendrick Van der Zee :

- Au Cirque de Châlons-en-Champagne, du 6 au 21 décembre. Rens : 03 26 21 12 43.

- A l'Espace Chapiteaux du Parc de la Villette, Paris, du 8 au 25 janvier 1998.

- Au Manège à Reims, les 10 et 11 février 1998 à 20h45.

Roubaix, ville patrimoniale

Quand Roubaix redécouvre son patrimoine : hôtels de maître, courées, usines, cheminées... Une commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique (Corephae) s'est tenue le 6 novembre et a proposé l'inscription d'une vingtaine d'édifices à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Roubaix, capitale mondiale de la laine au XIX^e siècle, a connu une explosion démographique sans précédent, multipliant par 20 sa population en 80 ans. Dans cette ville champignon, où les usines occupaient des îlots entiers, il a fallu loger ouvriers, employés et patrons - ce qui fut fait sans aucun souci d'urbanisme raisonné.

C'est au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle dominée par la richesse du patronat textile, que naîtra l'hôtel de maître : entre cour et jardin, héritier jusque dans son décor des modèles du siècle des Lumières. L'autre face du XIX^e siècle, c'est le monde ouvrier et l'éclosion des courées où demeure un quart de la population (1 524 courées en 1912).

Si on a surtout retenu des grandes villes industrielles du Nord les longs alignements de façades de briques, on redécouvre avec bonheur la touche plus brillante que l'éclectisme architectural a apporté à ces villes. On découvre aussi des trésors cachés tel ce jardin d'hiver aux vitraux chatoyants qui filtre la pâle lumière entre de hauts murs.

Roubaix ne renie plus son passé. La ville aux mille cheminées, après avoir beaucoup détruit au cours des années 60, tout comme sa rivale Lille, s'attache maintenant à sauvegarder son architecture.

Quelques protections au titre des monuments historiques ont contribué à réveiller la conscience patrimoniale roubaisienne. Notamment l'École nationale supérieure des arts et des industries textiles (1989), l'étonnante église néo-gothique Saint-Joseph (1993), ainsi que l'installation en 1993 des Archives du monde du travail dans l'ancienne filature Motte-Bossut. De même, le classement au titre des sites, du magnifique parc Barbieux .

A l'heure où le taux de chômage atteint plus de 30 % et où se posent de délicats problèmes de reconversion, la municipalité a souhaité se pencher sur le patrimoine de la ville, sollicitant une Corephae thématique et une étude de Zppaup, en menant dans le même temps une réflexion approfondie sur la requalification du centre ville.

Une vingtaine de monuments

La Corephae s'est réunie le 6 novembre sous la présidence de Alain Orhel, préfet de la région Nord Pas-de-Calais et de Roger Barrié, directeur régional des affaires culturelles Nord Pas-de-Calais.

Une vingtaine de dossiers a été examinée permettant de dégager les particularités de l'architecture roubaisienne : l'hôtel de l'industriel, la maison de maître, la courée,

l'architecture domestique, industrielle et hospitalière. L'expression du pouvoir a été également évoquée à travers l'impressionnant hôtel de ville de Victor Laloux, l'architecte de la gare d'Orsay. Ayant reçu un avis favorable et après signature du préfet, ces nouveaux monuments historiques permettront à Roubaix d'accéder au rang de ville patrimoniale reconnue.

Après une Corephae consacrée en juillet au patrimoine balnéaire du Touquet-Plage (une vingtaine d'édifices protégés) et après celle-ci, qui concerne Roubaix, il est envisagé de consacrer une séance de cette commission à la thématique du patrimoine industriel.

Les commissions régionales du patrimoine historique, archéologique et ethnologique (Corephae) (décret n° 84-1007 du 15 novembre 1984)

Instituée auprès du préfet de Région, la Corephae a une vocation régionale et interdisciplinaire. Elle propose des orientations pour l'étude, la protection et la mise en valeur du patrimoine : programme de l'Inventaire général, programme de fouilles archéologiques, projets de formation et d'information.

Elle émet un avis sur les propositions d'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques qui lui sont soumises par la Drac. Le préfet, selon l'avis de la Corephae, prend arrêté d'inscription de tout ou partie du monument.

Cependant s'il juge que celui-ci doit bénéficier d'une mesure de classement au titre des monuments historiques, il en transmet le dossier à la commission supérieure des monuments historiques qui donne son avis au ministre.

Présidée par le préfet de Région, elle est composée de 30 membres (administratifs, personnalités scientifiques, élus, associations) et se réunit trois fois par an.



Livres d'heures
de la Vierge
(à l'usage de Poitiers)

Acquisition d'un manuscrit enluminé de la fin du Moyen Age pour la bibliothèque municipale de Poitiers.

Le 25 octobre dernier le ministère de la culture et de la communication a préempté lors d'une vente publique à Bordeaux, un manuscrit enluminé datant du milieu du XV^e siècle. Cette acquisition rejoindra les fonds de la bibliothèque municipale classée de Poitiers.

Il s'agit d'un recueil de prières organisé en fonction des heures canoniales. Ce type de livre fut particulièrement en vogue à la fin du Moyen Age. Certaines caractéristiques liturgiques permettent d'établir que le manuscrit fut réalisé pour l'usage d'un riche personnage du Poitou.

Abondamment illustré, le manuscrit comporte une douzaine de peintures montrant des scènes de la vie du Christ, dont le style autorise le rattachement à l'œuvre du peintre Evrard d'Espinques, actif dans la région de la Marche, entre 1460 et 1494. D'origine germanique, ce peintre fut d'abord au service de Jean d'Armagnac, petit-fils du grand bibliophile Jean de Berry, jusqu'à l'arrestation et à la condamnation de celui-ci par Louis XI en 1477. Il travailla par la suite pour Jean du Mas, après que ce dernier se fut approprié une partie de la bibliothèque de l'ancien maître d'Evrard.

C'est à Evrard d'Espinques ou à son atelier qu'on doit deux manuscrits très célèbres pour la qualité de leurs miniatures, manuscrit qui sont conservés à la Bibliothèque nationale de France. L'un reprend le texte du *Roman de Tristan*, et l'autre, celui d'un ouvrage très apprécié à l'époque (notamment pour ses visées qu'on qualifierait aujourd'hui "d'encyclopédiques") : le *Livre des propriétés des choses* de Barthélémy l'Anglais

L'acquisition de ce livre d'heures resté jusqu'à aujourd'hui inconnu des historiens d'art, et qui intéresse à plus d'un titre l'histoire de Poitiers, s'inscrit dans les nouvelles missions dévolues à la bibliothèque municipale

classée de la ville. Spécialisé dans l'histoire médiévale, l'établissement est en effet un "pôle associé" de la Bnf dans ce domaine.

Rens : DII, Didier Cossé, responsable de service de la communication, 01 49 54 68 62.

Acquisition pour le musée d'Orsay d'un important tableau de Gustave Moreau

Les musées nationaux viennent d'acquérir pour le musée d'Orsay, un important tableau de Gustave Moreau : *Galatée*, ceci avec l'aide de Philippe Meyer, d'un mécénat japonais coordonné par le quotidien Nikkei, et le concours du Fonds du patrimoine.

De l'épisode mythologique où le cyclope Polyphème, jaloux, tue Acis qu'aime Galatée, Gustave Moreau (1826-1898) n'a retenu que la confrontation symbolique du géant à l'œil unique et de la belle Néréide.

La végétation de la grotte marine - semblant illustrer, dans son graphisme fantastique, les dernières pages de la *Tentation de saint-Antoine* de Flaubert - sert d'écrin à l'un des nus les plus fascinants de la peinture. Quant au cyclope, Gustave Moreau ne le représente pas seulement comme le "géant épouvantable qui aime une belle nymphe", mais en fait un monument de frustration et d'adoration : une nouvelle évocation du thème de la Belle et la Bête, de Suzanne et les vieillards...

Galatée endormie dans ses longs cheveux pâles

Présentée au Salon de 1880, dans un large cadre qui accentuait son aspect de véritable joyau tranchant avec le naturalisme ambiant ou le conformisme académique, *Galatée* ne passa pas inaperçue. Elle surprit certains... et en enthousiasma d'autres. On cita Vinci, Gœthe, Darwin...

Huysmans lui consacra une page célèbre, vantant "les magismes du pinceau de ce visionnaire" et décrivant ainsi la grotte : un "antre illuminé de pierres précieuses comme un tabernacle et contenant l'inimitable et radieux bijou, le corps blanc, teinté de rose aux seins et aux lèvres, de la Galatée endormie dans ses longs cheveux pâles !"

Galatée (H: 0,85 ; L: 0,66) sera l'une des vedettes de l'exposition *Gustave Moreau* organisée au Grand Palais à l'automne 1998 par la réunion des musées nationaux.

expositions

Les jeux de sociétés d'Anne et Patrick Poirier.

Depuis les années 1960, Anne et Patrick Poirier sont engagés dans une démarche d'archéologues contemporains, à la recherche des signes, lieux, documents, photographies qui dessinent la mémoire de nos racines culturelles. Succédant aux maquettes de cités antiques en ruines, traces d'empires aujourd'hui disparus, l'exposition *Jeux de sociétés* nous propose une nouvelle installation de nature participative. Deux jeux de billard américain, symboles du conflit et des difficultés internationales, invitent le spectateur à abandonner sa supposée innocence pour participer, lui aussi, au jeu des relations entre les nations. Ainsi, dans cette installation d'apparence ludique, Anne et Patrick Poirier montrent le chemin d'une éthique possible, qui remplacerait le voyeurisme par l'action et la passivité par l'intervention consciente, en accord avec l'inspiration humaniste qui sous-tend leurs recherches depuis toujours.

Du 20 novembre 1997 au 15 janvier 1998. Le Parvis, Centre d'art contemporain, route de Pau, le Méridien, 65 420 Ibos (Hautes-Pyrénées). Rens : 05 62 90 08 55.

Après avoir accueilli 15 000 visiteurs cet été à l'Hôtel de Sully, l'exposition *La Côte d'Azur de Jacques-Henri Lartigue* organisée par la mission du patrimoine photographique et l'Association des amis de Jacques-Henri Lartigue, partira en 1998 pour une longue tournée européenne.

Faisant suite à un passage par Nice, où l'exposition a été présentée en octobre dernier dans le cadre de la manifestation *La Côte d'Azur et la Modernité*, les photographies de cet amateur de génie s'envoleront au printemps prochain vers Francfort où elles seront accrochées dans les espaces du *Fotografie Forum* du 21 mars au 10 mai 1998.

Après l'Allemagne, ce sera au tour des pays nordiques d'accueillir les souvenirs photographiques de la Riviera de Lartigue puisque l'exposition sera sur les cimaises du *Fotografisk Center* de Copenhague durant le mois de juin 1998 avant de gagner le *BildMuseet d'Umeå* en Suède, sur les bords du Golfe de Botnie où elle restera tout l'été avant de traverser celui-ci à l'automne pour une étape finlandaise, probablement à Helsinki.

Rectificatif

Les dates de l'exposition *Mille monuments du XX^e siècle en France - le patrimoine protégé au titre des monuments historiques* ont changé : elle aura lieu du 4 février au 11 mars 1997 au Conseil économique et social, 1 avenue d'Iéna, Paris 16^e.

L'exposition **André Kertész,**

le double d'une vie sera

présentée dans le cadre

magnifique du Palazzo

Magnani à Reggio Emilia

(Emilia Romagna) du 12

février au 10 avril avant

plusieurs étapes dans

différentes villes de la

péninsule. La version

italienne de la monographie

éditée par Le Seuil en 1994

sera publiée à cette

occasion par Federico Motta.

Les villes de Dole et de Lons-le-Saunier se sont associées afin de créer une structure régionale d'action culturelle commune *Scènes du Jura*.

Cette institution se fonde sur le partenariat puis, à terme, la fusion du Théâtre municipal de Dôle (théâtre missionné) et du Théâtre municipal de Lons-le-Saunier. Cette initiative originale est née de la volonté de proposer une programmation variée à la population du sud de la Franche-Comté ainsi que d'une politique active et dynamique d'action culturelle. Ce pari d'unir deux théâtres a été soutenu par l'Etat (direction du théâtre et des spectacles/Drac de Franche-Comté) et le département du Jura.

Programmation commune (plus de 40 spectacles), une seule billetterie pour les deux structures, une politique de communication unique (plaquettes et affiches communes) et enfin la possibilité pour le public d'emprunter un bus-apéritif animé et gratuit à chacune des représentations.

festivals

Le cinquième *festival du film d'archéologie d'Amiens* se déroulera du 28 au 31 janvier 1998. Placé sous le signe de l'archéologie grecque et égyptienne, le festival présentera des films suivis de débats. Des récompenses seront décernées aux meilleures réalisations.

Pour participer au festival : envoyer la fiche technique et une copie Vhs du film au festival du film d'archéologie d'Amiens, 5 rue Henri Daussy, 80044 Amiens cédex, 03 22 97 33 44. Télécopie : 03 22 97 33 47.

L'exposition *J'aime la*

France sera présentée

à la Fondazione

Antonio Mazzotta à Milan

du 22 janvier au

15 mars 1998.

publications

"Par ailleurs, le cinéma est aussi une industrie" - la célèbre formule d'André Malraux sert en quelque sorte de négatif à cette *Histoire économique du cinéma français (1895-1995)*. Le cinéma comme

industrie, le cinéma comme activité économique, voila en effet le parti retenu par les différents auteurs. Ce champ d'analyse n'avait fait l'objet que de rares travaux, alors qu'il s'impose comme un observatoire privilégié pour définir la singularité du cinéma français et les relations complexes qu'il entretient avec le cinéma américain. Parmi les différents sujets abordés, on retiendra : la constitution d'une industrie, la recherche du public et les relations avec Hollywood.

Une histoire économique du cinéma français (1895-1995), regards croisés franco-américains, sous la direction de Pierre-Jean Benghosi et de Christian Delage, préface de Pascal Ory, éditions L'Harmattan.

Six *Itinéraires du patrimoine* regroupés dans un coffret *Cathédrales de Picardie* viennent d'être publiés : Amiens, Beauvais, Laon, Senlis, Noyon et Soissons, fleurons du gothique français et de la région, font l'objet de ces publications. La Picardie, possède en effet, à la fois la plus haute des cathédrales gothiques avec Beauvais et ses voûtes de 48 mètres de haut, et la plus grande de toutes, Amiens, d'une longueur de 145 mètres. Mais on ne peut négliger Noyon dont les travaux commencent vers 1148, Laon édifiée à partir de 1155 environ, avec les bœufs de ses tours et son site élevé particulièrement remarquable, ou Senlis, construite en moins de 30 ans pour l'essentiel, et dont le portail occidental affirme pour la première fois en 1160 le culte marial à travers un *Couronnement de la Vierge* considéré comme un des chefs d'œuvre de la sculpture médiévale. Abondamment ornées de vitraux anciens, les cathédrales de Picardie sont riches également de sculptures, comme le monument funéraire de Monseigneur Forbin de Janson par les Coustou, ou la *Vierge à l'enfant* de Nicolas-Sébastien Adam à Beauvais, les œuvres de Nicolas Blasset à Amiens et de tableaux comme la très fameuse *Adoration des Bergers de Soissons* par Rubens. D'autres œuvres moins connues, des meubles en particulier, sont présentées au visiteur à travers un commentaire succinct mais clair et un choix abondant de photographies.

Service régional de Picardie, Collection Itinéraires du Patrimoine N°138-143. 32 p. par numéro. 185 F le coffret / 35 F au numéro. Rens : 03 22 97 33 73.

La quatrième édition de *Graphisme en France* sortira en janvier 1998. Ce bulletin de huit pages donne une information de base sur le graphisme (écoles, calendrier, bibliographie...) et crée un lien entre tous ceux qui sont actifs dans ce domaine.

Il sera disponible dans le hall de la délégation aux arts plastiques, 27 avenue de l'Opéra, Paris 1^{er}.

Les financements culturels européens. Bruxelles mode d'emploi, édition 1997. Depuis l'adoption des deux programmes Ariane (pour la diffusion des œuvres littéraires) et Raphaël (pour la valorisation du patrimoine),

l'Union européenne dispose maintenant, avec Kaléidoscope, de trois programmes spécifiquement culturels. Pourtant, la culture n'occupe pas aujourd'hui la place qu'elle mériterait au sein de l'Union européenne.

Si l'on tient compte cependant des nombreux programmes qui ne sont pas spécifiquement culturels mais qui peuvent être utilisés à des fins culturelles, il existe un éventail très large d'outils permettant de financer des projets. La plupart de ces instruments demeurent mal connus de ceux qui pourraient en devenir bénéficiaires.

Bruxelles mode d'emploi a pour objectif de fournir aux protagonistes culturels l'occasion de mieux maîtriser les outils communautaires susceptibles de soutenir et de développer la création artistique, la valorisation du patrimoine et la diffusion de la culture en France comme dans tous les autres pays européens.

Sortie 8 décembre 1997/150 F/Documentation française 29, quai Voltaire, 75007 Paris.

A la demande conjointe de la délégation au développement et aux formations du ministère de la culture et de la communication et de la Div (délégation interministérielle à la ville), huit des **Projets culturels de quartier du programme 1996** - Argenteuil, Cognac, Chalon sur Saône, Le Havre, Lorient, Lille, Lyon et Mulhouse - ont fait l'objet d'une évaluation réalisée par l'Agence *Faut Voir*.

Le rapport d'évaluation définitif vient de paraître. Il est disponible sur demande à la DdI, auprès de Jane Wintrebert, 01 40 15 78 58.

Vendu à plus de 100 000 exemplaires, *Le Louvre, peintures et palais* est la star des cédéroms. Ce succès explique pourquoi une nouvelle version enrichie vient d'être réalisée.

Aux cent toiles que présentaient la première mouture, ont été ajoutées cinquante autres... et les collections d'autres départements sont cette fois-ci présentées : sculptures (un traitement spécial permet de les voir sous toutes les coutures), antiquités et objets d'art...

Le nouveau cédérom bénéficie des progrès récents de la technique. Les tableaux s'affichent désormais non plus en 256 couleurs comme précédemment

écouter, voir

mais en des milliers de couleurs. Quant au son, sa qualité est rendue nettement supérieure grâce aux progrès des techniques des traitements audio.

De nouvelles fonctions, qui n'existaient pas dans l'édition précédente, sont proposées : constitution d'albums personnels, possibilité d'imprimer textes et images ou d'envoyer des cartes postales électroniques illustrées par des images du cédérom.

Coproduit comme Le Louvre, peintures et palais par la Réunion des musées nationaux et Montparnasse Multimédia, Le Louvre, collections et palais est proposé au prix de 350 F (ou 100 F seulement en échange de la première version).

La collection du Centre Georges Pompidou. Depuis plus de vingt ans de succès ininterrompu, le Centre Georges Pompidou a su prouver qu'une démarche expérimentale pouvait toucher un large public. Le cédérom *La collection du Centre Georges Pompidou* entend relever ce défi dans le domaine du multimédia culturel.

A travers une collection de 300 œuvres du musée national d'art moderne/centre de création industrielle, ce cédérom offre un voyage en trois dimensions dans un musée virtuel inspiré par l'architecture ouverte du Centre Pompidou. Le lecteur se promène librement dans ces espaces - à la rencontre des œuvres de toutes disciplines (peintures, sculptures, design, photographies, films, vidéos).

Des parcours thématiques interactifs sur les principaux mouvements et thèmes artistiques du XX^e siècle sont accessibles à tout moment grâce aux liens du programme. Enfin, un maillage hypertextuel rend chaque notion, chaque nom, chaque légende directement accessible à un large public.

Ce titre a été co-produit par le Centre Georges Pompidou et IWP, Groupe Infogrames. Rens : Centre Georges Pompidou, 01 42 29 79 86. Télécopie : 01 42 29 80 85.

stages

Stages pour jeunes professionnels de musées. Le programme de stages organisé conjointement par l'office franco-allemand pour la jeunesse, la direction des musées de France et la Haus der Geschichte der Bundesrepublik Deutschland, a pour objectif de donner aux jeunes professionnels des deux pays l'occasion de s'informer sur les politiques et la culture muséologique du pays d'accueil et de développer la coopération entre musées français et allemands.

Le programme s'adresse aux conservateurs et attachés de conservation du patrimoine, aux assistants qualifiés de conservation du patrimoine, aux médiateurs et responsables de services culturels et pédagogiques, aux restaurateurs et professions techniques, au personnel de documentation.

Les candidatures (conditions de participation : être âgé de moins de 35 ans, exercer - ou s'apprêter à exercer - son activité professionnelle dans un musée ou dans un service muséographique, avoir une connaissance minimale de la langue allemande) accompagnées d'un C.V., d'une photo et des souhaits concernant le type de musée et l'expérience recherchée sont à adresser, avant le 31 décembre 1997, à la direction des musées de France, 6, rue des Pyramides 75041 Paris cedex 01, 01 40 15 34 22.

colloques

Une conférence euroméditerranéenne sur la coopération audiovisuelle s'est tenue à Thessalonique les 14 et 15 novembre 1997 à l'initiative de la Copeam (conférence permanente de l'audiovisuel méditerranéen), d'Euréka-audiovisuel et de l'Institut hellénique de l'audiovisuel, avec le soutien de la commission européenne.

La première journée, consacrée à une rencontre entre professionnels des pays membres du partenariat euroméditerranéen leur a permis, en présence de leurs représentants institutionnels, de présenter et de débattre de projets d'intérêt commun.

A cours de la deuxième journée, les représentants des Etats de la Conférence de Barcelone ont pu identifier avec la Commission européenne un cadre de référence pour les initiatives à entreprendre.

Les conclusions adoptées à cette occasion mentionnent notamment les lignes d'action prioritaires et soulignent la possibilité de recevoir un financement communautaire dans le cadre du programme Meda. La conférence a été clôturée par le ministre de la culture grec, Evangelos Venizelos.

Rens : Dai, Odile Canale, 01 40 15 80 00.

Le Dep organise le 17 décembre 1997 à Chalons-sur-Marne, **une rencontre nationale sur l'emploi culturel** auprès d'un public composé d'élus locaux, de cadres territoriaux et de professionnels de la culture.

L'objectif de cette journée est de rendre compte des travaux menés par le Dep sur le thème de l'emploi culturel. Il s'agit principalement de l'enquête exploratoire sur l'emploi en Champagne-Ardenne, expérimentant une méthodologie applicable à l'échelle nationale, mais aussi des études sur les intermittents du spectacle, notamment les comédiens, et sur l'usage des contrats emploi-solidarité dans le domaine culturel.

Rectificatif

Les prochains Entretiens du patrimoine, intitulés *La tradition, une idée moderne* devaient se dérouler au Théâtre national de Chaillot les 19, 20 et 21 janvier 1998. Présidé par le philosophe, Luc Ferry, le colloque permettra d'étudier le mouvement de retour aux traditions patrimoniales à travers ses formes les plus diverses.

En raison de la fusion de la direction du patrimoine et de la direction de l'architecture qui se concrétisera en début d'année prochaine, les *Entretiens du patrimoine sont reportés* à la seconde quinzaine du mois de novembre 1998.

Rens : 01 40 15 82 42.

concours

Le précédent numéro de la lettre consacrait un article à deux initiatives autour de la maison individuelle, l'une étant l'organisation d'un concours d'architecture *10 projets pour une maison individuelle* en partenariat avec Stytech.

Sur les 10 équipes finalistes, c'est la proposition d'Olivier Baudry qui a retenu l'attention du jury avec son projet de maison ronde comme un "gros caillou poli" posée au milieu du terrain. Le projet sera réalisé d'ici à l'été 98.

Rappel des principaux éléments du programme. Le concours vise le créneau d'une construction comprise entre 800 000 F et 1 MF ttc - correspondant à la demande courante d'une clientèle aisée. A l'offre constructive Stytech, se superpose les exigences d'un client identifié, acquéreur de la maison qui sera construite conformément au projet lauréat.

Les dix équipes finalistes : Atelier Seraji ; Olivier Baudry ; Pascal Debard et David Cras ; Jean-Marc Deram ; Edouard François et Duncan Lewis ; Stéphane Maupin et Aattitudes architectes ; José Morales et Rémy Marciano ; Patrice Mottini, Sonia Swarowsky-Blaisot et Jean Bohic ; Bruno Plisson, Fabienne Legros et Hervé Bagot ; Bernard Saillol.

nominations

Caisse nationale des monuments historiques et des sites :

CATHERINE VAUDOUR prendra ses fonctions d'administrateur de la nécropole royale des rois de France à la basilique de Saint-Denis, le 5 décembre et du Palais du Tau à Reims, le 18 décembre.

L'abbaye de Jumièges, le 11 décembre 1997, accueillera l'installation de ISABELLE ROBY dans ses fonctions d'administrateur de l'abbaye.

Glossaire

Afaa : association française d'action artistique, **Bnf** : bibliothèque nationale de France, **Bpi** : bibliothèque publique d'information, **Cnap** : centre national des arts plastiques, **Cnc** : centre national de la cinématographie, **Cnl** : centre national du livre, **Cnmhs** : caisse nationale des monuments historiques et des sites, **Cnp** : centre national de la photographie, **Cnsad** : conservatoire national supérieur d'art dramatique, **Cnsmdp** : conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, **Crli** : centre régional des lettres, **Da** : direction de l'architecture, **Daf** : direction des archives de France, **Dag** : direction de l'administration générale, **Dai** : département des affaires internationales, **Dap** : délégation aux arts plastiques, **Ddf** : délégation au développement et aux formations, **Dep** : département des études et de la prospective, **Dglf** : délégation générale à la langue française, **Dic** : département de l'information et de la communication, **Dli** : direction du livre et de la lecture, **Dmd** : direction de la musique et de la danse, **Dmf** : direction des musées de France, **Dp** : direction du patrimoine, **Drac** : direction régionale des affaires culturelles, **Dts** : direction du théâtre et des spectacles, **Ensad** : école nationale supérieure des arts décoratifs, **Ensb-a** : école nationale supérieure des beaux-arts, **Ensci** : école nationale supérieure de création industrielle, **Rmn** : réunion des musées nationaux, **Sdap** : service départemental de l'architecture et du patrimoine.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Dominique Lefebvre.
 RÉDACTEUR EN CHEF : Françoise Pams. RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Patrick Ciercoles. RÉDACTION : Paul-Henri Doro 01.40.15.83.65, Sophie de Castelnaud 01.40.15.82.95, Florent Thibout 01.40.15.81.41.
 COMITÉ DE RÉDACTION : Jacques Bordet, Didier Cossé, Robert Fohr, Nicole Gasser, Brigitte Jais, Amal Lahlou, Martine Lehmanns, Dominique Lesterlin, Laurent Maillaud, Catherine Merlhiot, Lionel Prévot, Anne Racine, Jacques Vincent. MISE EN PAGE (PAO) : Sophie de Castelnaud. Pour recevoir la lettre d'information, adresser une demande écrite au Dic, ministère de la culture, 3, rue de Valois, 75042 Paris Cedex 01. Télécopie : 01.40.15.87.05.
 CONCEPTION GRAPHIQUE : Polytechniques. IMPRIMEUR : Maulde et Renou. NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE : 1290 AD. Nouvelle série. Le numéro : 2 F. TIRAGE : 29 000 ex. MINITEL : 3615 Culture. INTERNET : <http://www.culture.fr>